

Formulaire de candidature au Prix de thèse de l'INJEP 2022

Mention vie associative et éducation populaire

Le dossier de candidature est à envoyer avant le jeudi 30 juin 2022 à 23h59 à l'adresse : prixdethese@injep.fr

Un accusé de réception sera envoyé à réception du dossier complet depuis la même adresse.

Le candidat :		
Civilité :		
Nom:	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Adresse postale :		
Numéro de téléphone :		
Adresse courriel :		
La thèse :		
NB : ne sont recevables que les thèses souten	ues entre le 1 ^{er} janvier 2020 et le 31 mars 2022.	
Titre de la thèse :		
Spécialité / discipline principale :		
Spécialité / discipline secondaire (le cas échéant) :		
Date de dépôt du sujet de thèse :		
Date de soutenance :		
Mention obtenue (le cas échéant) :		
Le directeur/ la directrice de thèse :		
Nom:	Prénom :	
Qualité :		
L'établissement de soutenance :		
Nom:		
Adresse :		

Comment avez-vous eu connaissance du	ı Prix de i	thèse de	l'INIFP?
--------------------------------------	-------------	----------	----------

Autre (préciser) :
Dépôt du dossier :
Je déclare déposer mon dossier de candidature* en joignant à mon envoi à l'adresse prixdethese@injep.fr :
Une version électronique de la thèse (fichier au format PDF); Le résumé de la thèse (5 à 10 pages); Le rapport de soutenance signé; Une note précisant l'intérêt de la thèse pour la recherche et pour les politiques publiques en matière de vie associative et d'éducation populaire (2 pages maximum); Un CV avec la liste des publications; Une copie recto/verso de la pièce d'identité; Le présent formulaire de candidature signé.
Je soussigné(e), déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus indiqués et être titulaire des droits d'auteur sur la thèse soumise à l'appréciation du jury. Je déclare également avoir pris connaissance du règlement du Prix de thèse de l'INJEP et accepter l'intégralité de ses dispositions.
Fait à ,
Le , Signature

^{*}Pour déposer un dossier, certaines informations personnelles sont recueillies. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées et sont nécessaires à la prise en compte de la participation au Prix et à l'instruction du dossier de candidature. Conformément au règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, le candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant en écrivant à l'INJEP.